

## Avis de concours pour le recrutement des Professeurs Assistants

L'Ecole Normale Supérieure de Tétouan organise des concours pour le recrutement des professeurs assistants (**04 postes**) (Session **10/05/2023**), selon les spécialités suivantes :

Etablissement	Nombre des postes	Spécialité
Ecole Normale Supérieure Tétouan	02	اللغة الانجليزية وآدابها
	01	Education et management des organisations sportives
	01	Mathématiques appliquées

Sont autorisés à se présenter à ce concours les titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un Diplôme équivalent.

Les candidats doivent s'inscrire obligatoirement à travers le lien :  
<https://econcours.uae.ac.ma/> **Et ce avant la date du 26 Avril 2023.**

Les concours comportent les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats ;
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces administratives suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement, et ce avant l'épreuve orale :

- Une demande adressée au directeur de l'établissement ;
- Autorisation officielle de participation au concours pour les fonctionnaires ;
- Curriculum Vitae (CV);
- Une (01) copie du diplôme de Doctorat et des diplômes obtenus ;
- Une (01) copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
- Une (01) copie de la carte d'identité nationale électronique ;
- Une (01) copie de la thèse de doctorat et du dossier scientifique.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le portail de l'Emploi Public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) , et sur le site web de l'Université : [www.uae.ma](http://www.uae.ma) ainsi que le site d'établissement [www.enstetouan.ma](http://www.enstetouan.ma).

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'épreuve orale, et les résultats finaux des concours seront publiés sur le portail et sur les sites susmentionnés.

